

Après l'accord Sonatrach-anadarko

Le montant de la compensation, une arnaque !

Les dirigeants de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et leurs homologues et partenaires de la compagnie pétrolière américaine Anadarko ont annoncé, vendredi 9 mars, avoir trouvé un accord à l'amiable sur le litige qui les oppose depuis des années.

Les sources de ce litige remontent à 2006, l'année où le gouvernement algérien qui, voyant la hausse continue du prix du baril, avait décidé d'introduire une taxe sur les profits exceptionnels (TPE) réalisés par les compagnies pétrolières étrangères opérant en Algérie. La compagnie pétrolière américaine Anadarko s'est opposée à cette taxe et a menacé Sonatrach de recourir à l'arbitrage d'un tribunal international.

Dans les clauses de l'accord de vendredi, Sonatrach devrait payer une compensation de l'ordre de 4,4 milliards de dollars à Anadarko, les dirigeants de Sonatrach exprimaient leur soulagement et leur satisfaction en dépit de cet accord, déclarant aussi, avec fierté, que la loi sur les TPE restera en vigueur et que cette loi, instaurée en 2006, leur a permis de gagner 10 milliards de dollars durant la période 2006-2011.

Dans une déclaration faite à l'agence de presse Reuters, l'attaché de presse d'Anadarko a commenté l'accord de vendredi en disant que les concessions ont été faites de part et d'autre et, dans un style de langage marketing, il a décoré les gisements pétroliers algériens comme un futur eldorado.

Mais n'oublions pas que nous vivons dans un pays qui s'appelle Algérie, un pays qui vit sous le dogme de l'opacité et qui est gouverné par la politique des coulisses.

En toute modestie et humilité, je considère que le montant de compensation de 4,4 milliards de dollars, que Sonatrach souhaite verser à Anadarko, est une arnaque à grande échelle et que même si Sonatrach accepte l'arbitrage international et qu'elle perd la partie elle ne sera jamais contrainte de payer des dommages et intérêts dépassant 1,5 milliard de dollars. Comme d'habitude, j'utilise un langage économique avec les chiffres comme preuve à l'appui. Premièrement, qui est Anadarko ? Cette compagnie que les dirigeants de Sonatrach ainsi que certains médias algériens nous décrivent comme un géant pétrolier n'est malheureusement qu'un petit acteur sur la sphère pétrolière internationale.

Anadarko est une compagnie pétrolière américaine spécialisée dans l'exploration ainsi que l'exploitation des gisements pétroliers et gaziers. Aux USA, son activité se localise sur des gisements de l'Alaska et du golfe du Mexique, et à l'étranger elle est implantée dans plusieurs pays, dont les principaux sont l'Algérie, le Brésil, la Chine, le Ghana, le Mozambique, Trinidad... Faisons maintenant connaissance avec son identité financière. APC est le symbole boursier d'Anadarko.

En 2010, Anadarko a réalisé un chiffre d'affaires de 10,65 milliards de dollars ; dans la même année, Sonatrach a fait un chiffre d'affaires de 75 milliards de dollars, et la compagnie pétrolière française Total 140 Md \$ (regardez et contemplez la différence).

La valeur d'Anadarko sur le marché boursier est de 42,2 Md \$, celle de Total est de 133 Md \$; ses actifs en 2010 étaient évalués à 51,55 Md \$ (ceux de Total 142 Md \$) ; son bénéfice net en 2010 était de 761 millions de dollars (celui de Sonatrach était de 10 milliards de dollars) ; son passif, qui est toujours égal à son actif, était

51,55 milliards de dollars en 2010 dont 30,23 milliards de dettes et

20 milliards de capitaux propres (cela montre clairement qu'Anadarko ne vit pas dans une aisance financière).

Son cash flow net pour l'activité opérationnelle de 2010 était de 5,24 milliards de dollars. Tous ces chiffres cités servent d'observation pour les mettre en proportion avec le montant de 4,4 milliards de dollars que Sonatrach

compte rembourser à Anadarko.

Que représentent ces 4,4 Md \$ pour les éléments de la fiche financière d'Anadarko ?

Ils représentent plus de 5 ans de bénéfices (en se référant au bénéfice net de 2010 et qui est 761 millions de dollars).

Ils représentent 42% du chiffre d'affaires d'Anadarko pour 2010 et presque la totalité du cash flow net de son activité opérationnelle de la même année.

Passons maintenant à une autre vérité qui va jeter des doutes sur la crédibilité des déclarations des dirigeants de Sonatrach dans le rapport financier d'Anadarko pour l'année 2010 (un rapport destiné aux investisseurs boursiers et contrôlé par la SEC, qui est le gendarme de la bourse américaine).

Sous le titre "current Foreign income tax", on lit ceci : en 2010, Anadarko a payé 638 millions de dollars d'impôts pour ses activités à l'étranger ; en 2009, l'impôt payé était 409 millions de dollars, et 1,031 milliard de dollars pour l'année 2008.

Cela veut dire quoi ? Qu'Anadarko a payé 638 millions de dollars d'impôts pour tous les pays, dont l'Algérie où elle a des activités. Alors on peut se demander combien Anadarko a payé à Sonatrach en 2010 ? Ce serait un chiffre qui, probablement, ne dépasse pas 300 millions de dollars et, dans le même ordre d'idées, quelle serait la TPE versée par Anadarko à Sonatrach en 2010 ? Sachant que la TPE n'est qu'une portion de l'impôt global.

Quelles sont les pertes ou le manque à gagner pour Anadarko en Algérie à cause de la loi sur la TPE, et ce, de 2006 jusqu'à nos jours ? Je suis aussi étonné par la déclaration du patron d'Anadarko en Algérie lorsqu'il a dit qu'Anadarko a subi une remarquable dépréciation de ses actifs en Algérie, passant de 10 milliards de dollars à 2 milliards de dollars.

Voici la valeur des actifs qui figure dans le rapport financier d'Anadarko de 2010 :

la valeur des actifs d'Anadarko pour l'année 2008 était 49,92 Md \$, pour 2009 c'était 50,12 Md \$, et pour 2010 c'était 51,55 Md \$, même les bénéfices d'Anadarko n'ont pas connu de yoyo durant la période allant de 2007-2010. Alors où est cette dépréciation d'actifs monsieur le patron d'Anadarko ?

N. L.

NB : Tous les chiffres contenus dans cet article sont déclarés par Anadarko dans ses rapports financiers annuels et contrôlés par la SEC.

(*) Analyste boursier à la banque suédoise Carnegie